



COMMUNIQUÉ

RÉQUISITION À L'ABBAYE (GRENOBLE)

VICTOIRE

DES SANS-ABRIS ET DES MAL-LOGÉ.ES !



Après 132 jours d'occupation d'un immeuble HLM vide et chauffé promis à la vente au 7 place Laurent Bonnevey à Grenoble par des jeunes majeurs isolés, des personnes seules et des familles sans-logis ou mal-logés, un accord de relogement a été trouvé mardi 20 avril 2021 entre la Ville de Grenoble et une délégation constituée d'occupantEs, du DAL 38 et du comité de soutien. Cet accord a été validé en assemblée d'occupation dimanche dernier.

ChacunE des 54 occupantEs aura une solution d'hébergement ou de logement pérenne, et ce quelle que soit sa situation administrative. C'EST UNE TRÈS BELLE VICTOIRE SOCIALE permise par :

* *L'unité concrète des classes populaires:* jeunes majeurs en apprentissage, travailleurs en demande de papiers, familles sans-logis, réfugiésEs, habitantEs du quartier HLM voisin, demandeurs d'asile, françaisEs expulsésEs par un marchand de sommeil, locataires vivant dans des passoires thermiques...

A contre-courant d'une mise en concurrence produite par la pénurie de logements et d'hébergement et de l'amplification des discours de l'extrême-droite, nous avons démontré qu'on pouvait lutter et gagner ensemble !

* *La détermination des premiers concernés :* en pleine pandémie et malgré le confinement et l'accentuation de la répression, saluons le courage des occupantEs pour avoir osé réquisitionner ce bâtiment vide, s'y être maintenus malgré les coupures de fluides des premiers jours et avoir lutté sans relâche pendant les quatre mois d'occupation ! Il faut notamment relever que leur combat a permis l'ouverture de 80 places d'hébergement pérennes dans le quartier des volets verts qui bénéficieront en grande partie à d'autres personnes privées d'hébergement stable.

* *La solidarité* des associations, syndicats, partis politiques, artistes, anonymes ou personnalités, réunis souvent dans un comité de soutien très dynamique, qui ont, par leur présence militante, leur aide matérielle ou financière, manifesté leur soutien à cette occupation. Le DAL 38 tient à remercier ici tout le monde car elle montre la nécessité de défendre ensemble LE DROIT AU LOGEMENT et revendiquer :

- des relogements décents et stables,
- l'application de la loi de réquisition, de la loi DALO et le droit à l'hébergement inconditionnel quelle que soit la situation administrative,
- La lutte contre les loyers chers, la gentrification des quartiers populaires par la production de logements très sociaux
- l'opposition à la marchandisation/privatisation du logement social contraire à l'intérêt des habitantEs.

A Grenoble, cette longue occupation victorieuse est une nouvelle étape dans un combat qui aura d'autres rendez-vous dans les semaines et les mois à venir... Tant qu'il le faudra !

